

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	DYNASTY
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SHARDA CROPChem ESPAÑA S.L. Carril Condomina n°3 30006 MURCIA Espagne
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	200 g/L - azoxystrobine 125 g/L - difénoconazole
Numéro d'intrant	704-2023.01
Numéro d'AMM	-
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 19/11/2024

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
16103202 Artichaut*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	1 L/ha	2/an	7
	Motivation du refus : L'usage est refusé car le nombre d'essais résidus disponibles est insuffisant pour vérifier le respect des limites maximales de résidu de l'azoxystrobine et car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
15053202 Betterave industrielle et fourragère*Trt Part.Aer.*Maladies du feuillage	1 L/ha	2/an	21
	Motivation du refus : L'usage, évalué à 1 L/ha en raison d'un risque de développement des résistances, est refusé car le nombre d'essais résidus disponibles est insuffisant pour vérifier le respect des limites maximales de résidu du difénoconazole et car les données disponibles ne permettent pas de déterminer l'efficacité du produit, ni d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
16203203 Carotte*Trt Part.Aer.*Maladies des taches brunes	1 L/ha	3/an	14
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
16203201 Carotte*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	1 L/ha	3/an	14
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
16053201 Oignon*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1 L/ha	2/an	14
	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



	risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
	1 L/ha	3/an	3
16953207 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Maladies des taches brunes	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
	1 L/ha	2/an	2
16953201 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidu si le délai avant récolte est inférieur à 3 jours et car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		
	1 L/ha	3/an	3
16953206 Tomate - Aubergine*Trt Part.Aer.*Oïdium(s)	Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur, ni un risque d'effet inacceptable pour les organismes aquatiques, les vers de terre, les plantes non cibles et au motif que les données disponibles sur certains coformulants ne permettent pas de garantir le respect du règlement (UE) 2021/383.		